



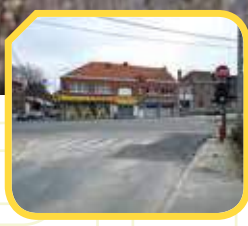
Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel
n° 12 | Mars 2016



Editeur responsable : Marc DECONINCK - Bourgmestre (bourgmestre@beauvechain.be - 010 86 83 00)



... Sommaire

VIE POLITIQUE & CITOYENNETÉ

Conseil communal	3
CPAS.....	3
Aide à l'accueil des candidats réfugiés	4
Lutte contre les inondations	5
Beauvechain, village sympa !	6
Une mobilité collective pour nos aînés.....	6

CADRE DE VIE

BetterStreet.....	7
Conseil Maya.....	8
Taille des haies	8

CULTURE & ENSEIGNEMENT

Festival des Arts.....	9
------------------------	---

VIE PRATIQUE

Recrutement	10
Lettre d'information	10
Travaux.....	10
Raccordement gratuit au gaz naturel.....	11
Un grand nettoyage?	11
Collecte des déchets.....	11
Parc à conteneur.....	11
Santé	12
ONE.....	12
ONP	12
Etat civil.....	12

LOISIRS, SPORT ET JEUNESSE

Accueil de vacances.....	13
Point Jeunesse	14
Balades en fête!.....	14
Agenda.....	15

... Mot du Bourgmestre

Dans le programme de politique générale 2013-2018 (1^{er} numéro du bulletin communal) étaient présentées les grandes lignes de la stratégie de communication, à savoir : « La publication périodique d'un bulletin communal dont nous veillerons à écarter toute politisation sera assurée et la mise en ligne sur le site web des décisions communales et du CPAS ainsi que d'informations générales sera amplifiée ».

La communication publique qui est un outil indispensable pour faire entendre sa voix a pour objectif de rendre compréhensible les choix des autorités locales. Ce n'est pas toujours aisé et parfois trop d'information, tue l'information.

La véracité de cet adage s'est encore trouvée confortée lors des récents travaux d'égouttage au centre de Hamme-Mille. Les autorités locales n'avaient pas la maîtrise de ces travaux; les choix qui ont été faits en concertation avec les opérateurs, notamment le blocage techniquement obligatoire d'accès à certaines voiries n'ont pas été compris. La multiplication des messages, parfois fantaisistes, sur les réseaux sociaux, ont largement contribué à brouiller un message qui se devait d'évoluer en fonction de l'avancement des travaux.

Ce bulletin, le 12^e, dont vous prenez connaissance, répond, nous l'espérons, à vos attentes.

Le site web de la commune a été fortement relooké et rendu plus convivial avec plus d'informations en temps réel.

Nous venons de lancer tout récemment une brève lettre d'information « Vivre à Beauvechain », diffusée tous les quinze jours et adressée à tous les habitants qui en font la demande (inscription via la page d'accueil du site www.beauvechain.eu).

Par ailleurs, la commune a décidé d'utiliser l'application « BetterStreet » qui permet à tout citoyen de signaler, via une procédure formatée, un souci, une réfection, ... à réaliser dans l'espace public (voir p... de ce bulletin communal).

Le Centre Culturel de la Vallée de la Nethen diffuse trimestriellement un bulletin reprenant toutes les activités culturelles de la commune.

Par ailleurs, les agents des divers services de la commune, du CPAS, de la police, de l'Agence Locale pour l'emploi, des écoles, ... ont pour mission de vous informer. Les services communaux sont ouverts tous les matins de 9h à 12h et le service état civil et population est aussi ouvert les vendredis de 17 à 19h et les samedis de 10 à 12h.

Les membres du Collège communal se tiennent également à votre entière disposition.

Nous souhaitons que notre commune soit ouverte à tous et que chacun puisse disposer d'une information correcte.

Marc Deconinck,
Bourgmestre

... Vie Politique & Citoyenneté

... Conseil communal

MARC DECONINCK – *Bourgmestre*
État civil, Police, Affaires générales,
Développement Rural, Finances.
Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN
Tél. : 010 86 72 97 - GSM : 0475 49 32 40
Mail : bourgmestre@beauvechain.be



CAROLE GHIOT – *Première échevine*
Enseignement et Culture.
Rue du Culot, 49B – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 86 75 95
GSM : 0476 22 86 90
Mail : carole.ghiot@hotmail.com



ISABELLE DESERF – *Echevine*
Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.
Rue du Culot, 3 – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 24 72 07
GSM : 0477 60 59 72
Mail : isabelledeserf@hotmail.com



BRIGITTE WIAUX – *Echevine*
Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre
de vie et Citoyenneté, Développement Durable
Rue du Chabut, 14 – 1320 HAMME-MILLE
Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61
Mail : brigitte.wiaux@skynet.be



RAYMOND EVRARD – *Echevin*
Travaux publics, Agriculture, Mobilité,
Sécurité routière et Bien-être animal.
Chemin Jacotia, 14 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 60 69
Mail : raymond.evrard@icloud.com



LUC GATHY – *Président du CPAS*
Cohésion sociale et égalité des chances.
Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be



Les conseillers

- ❑ **JOSÉ DEGREVE**
Chemin des Prés, 12A - Nodebais
Tél. : 010 86 08 01, GSM : 0474 40 44 04
- ❑ **MARIE-JOSÉ FRIX**
Rue de Mélin, 32 - Beauvechain
Tél. : 010 86 64 78, Mail : alicfrix@voo.be
- ❑ **FREDDY GILSON**
Rue des Brasseries, 1 - Tourinnes-la-Grosse
Tél. : 010 86 71 85
- ❑ **BENJAMIN GOES**
Chaussée de Namur, 6 - Hamme-Mille
GSM : 0494 92 70 11
Mail : benjamingoes@hotmail.com
- ❑ **ANDRÉ GYRE** (Président du Conseil communal)
Rue de Beauvechain, 24 - Tourinnes-la-Grosse

Tél. : 010 86 61 31 - GSM : 0475 36 38 15
Mail : andregyre@skynet.be.

- ❑ **MONIQUE LEMAIRE-NOËL**
Rue René Ménada, 16 - Hamme-Mille.
Tél. : 010 86 03 90 - GSM : 0477 36 49 79
Mail : monique.noel@live.be

- ❑ **LIONEL ROUGET**
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 25 - Beauvechain
Tél. : 010 60 91 49 - GSM : 0478 48 16 71
Mail : rouget.lionel@gmail.com

- ❑ **FRANÇOIS SMETS**
Rue des Vallées, 18 - Beauvechain
GSM : 0475 95 00 35
Mail : francois.smets@mutosoc.be

- ❑ **ANNE-MARIE VANCASTER**
Rue Longue, 117 - Beauvechain
GSM : 0497 31 42 25
Mail : amvancaster@yahoo.fr,
- ❑ **PIERRE FRANCOIS (ECOLO)**
Rue de Beauvechain, 85 - Tourinnes-la-Grosse
GSM : 0489 44 83 37
Mail : pierre.francois@akiliso.org
- ❑ **SISKA GAEREMYN (ECOLO)**
Rue du Pré de Litrange, 7 - Hamme-Mille
Tél. : 0486 50 30 28
- ❑ **CLAUDE SNAPS** (Intérêts Communaux)
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 - Beauvechain

... Conseil du CPAS

- ❑ **LUC GATHY (PRÉSIDENT)**
Rue des Acacias, 12 - Nodebais
Tél. : 010 86 00 06 - GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be
- ❑ **JÉRÔME COGELS**
Rue Jules Coisman, 49B - Hamme-Mille
GSM : 0499 45 74 50
- ❑ **JOSÉ DEGREVE**
Chemin des Prés, 12 A - Nodebais
Tél. : 010 86 08 01
- ❑ **CATHERINE EVRARD**
Rue Longue, 118 - Beauvechain
GSM : 0486 79 91 32

- ❑ **ANDRÉ GYRE**
Rue de Beauvechain, 24 - Tourinnes-la-Grosse
GSM : 0475 36 68 15
- ❑ **CHANTAL LAHAYE**
Rue René Ménada, 64 - Hamme-Mille
- ❑ **ANNE-MARIE VANCASTER**
Rue Longue, 117 - Beauvechain
Tél. : 010 86 16 01
- ❑ **BRUNO VAN DE CASTEELE**
Rue du Petit Paradis, 4 - Hamme-Mille
Tél. : 010 86 00 89
- ❑ **THIBAUT VAN ROY**
Rue de Mollendael, 18 - Beauvechain

- ❑ Directrice générale :
Kathleen Ways - 010 86 83 42
secretairecpas@beauvechain.be
- ❑ Assistantes sociales :
Caroline Choulet - 010 86 83 40
chouletcpas@beauvechain.be
Géraldine Henry - 010 86 83 43
henrycpas@beauvechain.be
- ❑ Collaboratrice (allocations de chauffage) :
Nathalie Rotsaert - 010 86 83 44
aidessociales@beauvechain.be

●●● Aide à l'accueil des candidats réfugiés

L'accueil des demandeurs d'asile en Belgique : LES PRINCIPES

Tout étranger qui arrive en Belgique peut y demander l'asile et solliciter la protection des autorités belges. L'Etat belge examine si le demandeur satisfait aux critères définis par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951.

Depuis 2007, les demandeurs d'asile n'ont plus droit, pendant l'examen de leur demande, à une aide financière du CPAS mais bien à « l'Accueil », c'est-à-dire à une aide « matérielle » qui consiste principalement en l'hébergement, les repas, l'habillement, l'accompagnement médical, social et psychologique et l'octroi d'une allocation journalière. Cette aide matérielle est délivrée dans des structures d'accueil ouvertes, gérées par FEDASIL ou par l'un de ses partenaires dont les CPAS.



Sur le territoire de la commune, il existe une maison dite « de retour », ancienne gendarmerie, gérée par Fedasil, qui accueille des candidats réfugiés et/ou des personnes avant leur retour dans leur pays, et deux Initiatives Locales d'Accueil (ou ILA), qui sont gérées par le CPAS. Elles accueillent des familles depuis plusieurs années qui sont prises en charge par le CPAS tant du point de vue matériel que de l'accompagnement social.

Le CPAS bénéficie d'une aide du Fédéral pour assurer cette mission.

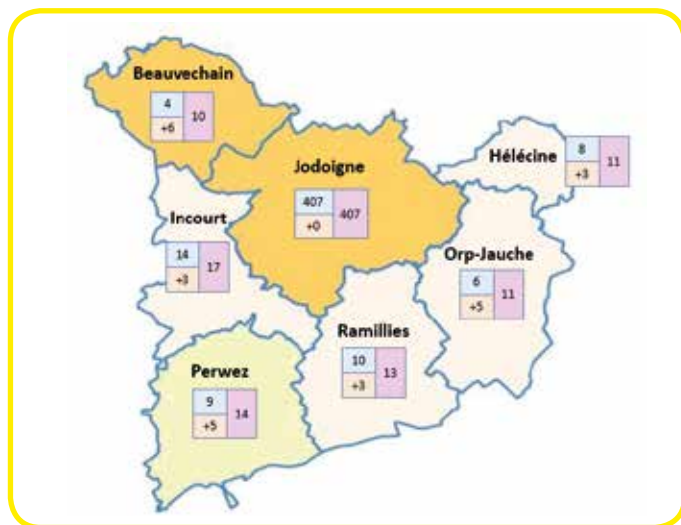
Face à l'afflux de réfugiés et en réponse au plan de répartition du Gouvernement fédéral, le CPAS de Beauvechain va ouvrir deux logements ILA supplémentaires ; équivalent à 6 places. C'est dans ce cadre qu'une demande d'aide complémentaire à la population est faite pour donner aux personnes un surplus de chaleur humaine.

Vous disposez de mobilier et/ou d'équipements? Nous recherchons, en bon état : tables, chaises, lits (sommiers et matelas), tables de nuit, armoires, fauteuils, canapés, frigos, cuisinières, matériel de cuisine (casseroles et poêles, petit électroménager, verres, couverts, vaisselle), linge de maison (couvertures, couettes, housses et draps, essuies de vaisselle) et des articles d'hygiène neufs (brosses à dents, savon, serviettes de bain, gants de toilette).

Lorsque ces personnes auront acquis le statut de réfugié, elles seront amenées à quitter la structure ILA et auront besoin d'accompagnement pour trouver un logement « définitif ». Pour les soutenir dans leur processus d'intégration (apprendre la langue, comprendre nos us et coutumes, créer un réseau social, trouver plus tard un emploi ou une école pour les enfants, etc.), là aussi, l'action citoyenne s'avère cruciale.

Vous désirez consacrer du temps à l'accueil des candidats réfugiés? Vous pouvez aider les demandeurs d'asile à apprendre notre langue, les informer sur les services et les activités offerts sur le territoire communal et dans les communes limitrophes, ... Vous pouvez aussi passer un moment de convivialité avec eux.

Si vous avez des questions, contactez le CPAS de Beauvechain au **010 86 83 42 ou 44** - Si vous avez des propositions ou des suggestions, envoyez un courriel à cpas@beauvechain.be - Pour les dons, n'oubliez pas de joindre une photo des biens proposés.



Plan de répartition en Hesbaye Brabantonne - Places existantes, nouvelles (+) et total.

●●● La commune poursuit sa lutte contre les inondations et les coulées de boue!

À Beauvechain, les lieux d'inondations par débordement des cours d'eau et/ou par ruissellement et coulées de boue sont bien identifiés.

Il y a un peu plus de 25 ans que les autorités locales ont entamé un programme d'actions de lutte contre les inondations.

C'est ainsi que quatre bassins d'orage et une prairie inondable permettent de réguler les afflux d'eau de la Néthen et de ses affluents tout en préservant la biodiversité. Ces quatre bassins de rétention d'eau sont situés au hameau de La Bruyère, à la rue de Wahenge, face à la station d'épuration des eaux usées, à Hamme-Mille, entre les rues Ménada et Les Claines, à Nodebais, au Chemin des Prés et près de la réserve naturelle domaniale de Wallonie ainsi qu'à Tourinnes-la-Grosse en amont de la rue du Petit Jean, village où se situe aussi une prairie inondable au confluent de la Néthen et du Mille.

Début avril, à l'initiative de la commune, devrait être aménagée, par la Province, à la source du Mille une zone d'immersion temporaire d'une capacité de 1.800 m³.

Différents chemins agricoles ont aussi été équipés d'avaloirs et de grilles transversales visant à réduire les conséquences de coulées de boues vers les voiries et les maisons.

Cependant, d'année en année, les pluies se font plus intenses et entraînent des phénomènes d'érosion et de coulées de boue de plus en plus nombreux et impressionnants avec comme conséquence des dégâts importants et coûteux pour les particuliers et les pouvoirs publics.

Dès lors, afin de trouver des solutions complémentaires et durables, les autorités locales ont fait appel à la cellule GISER « Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement » du Service Public de Wallonie pour étudier les zones critiques situées sur le territoire de la commune et proposer des aménagements. La cellule GISER qui est un pôle de recherche spécialisé dans la lutte contre l'érosion des sols agricoles propose des services comme le diagnostic de situations à risque et l'élaboration de solutions techniques.

Ainsi, à titre expérimental en 2015, ce sont déjà 200 mètres de fascines qui ont été installés à la ruelle Mottard. Il s'agit d'un dispositif de lutte contre les coulées de boue placé sur les terres agricoles qui forme un obstacle au flux d'écoulement des eaux et qui est composé de branchages tassés horizontalement dans une tranchée s'élevant entre deux lignes de pieux et fixés au moyen de tasseaux.

Actuellement, une vaste action concertée est menée par les échevins de l'agriculture et de l'environnement, avec le conseiller en développement durable de Beauvechain et un spécialiste de la cellule GISER afin de définir, avec les agriculteurs, in situ, les mesures techniques d'aménagement à prendre sur trois des huit zones identifiées comme étant à risque de coulées de boue.



●●● Beauvechain, village sympa : adaptez votre vitesse!

En ce début d'année 2016, la commune a mis en place une troisième action visant à sensibiliser les automobilistes à leur vitesse excessive : **11 radars préventifs à énergie solaire ont été placés dans la commune.** Ceux-ci ont été installés sur des axes où le trafic est important et où des vitesses excessives sont régulièrement constatées : Rue de Wavre, Rue de Beauvechain, Rue de Tourinnes, etc. Si 10 de ces radars ont été financés par la commune (montant total : 20.654,70€), le 11^e, placé rue du Moulin à eau, a été acheté par un riverain. Une action de ce même type est budgétairement prévue pour 2016-2017.



●●● Une mobilité collective pour nos aînés!

Un nouveau service de transport pour les personnes à mobilité réduite a vu le jour à Beauvechain, les seniors de l'Espace d'accueil de Nodebais sont comblés! Avis aux amateurs!

Une convention de collaboration entre la commune de Beauvechain et l'ASBL Mobilité en Brabant wallon a été récemment conclue dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

L'ASBL Mobilité en Brabant wallon, en lien direct avec le TEC, propose un service de bus porte-à-porte spécialement conçu pour les personnes à mobilité réduite, rencontrant des difficultés à utiliser les autres moyens de transport public, et ce sur le territoire du Brabant wallon.

8 bus et camionnettes adaptés aux besoins de nos aînés sont mis en circulation et conduits par une équipe de chauffeurs formés aux premiers secours et à l'encadrement des personnes à mobilité réduite.

En pratique, le prix du trajet est fonction du nombre de zones traversées, comme pour les bus TEC (de 1,90€ à 3€). Les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient d'un tarif préférentiel annuel de 36€ pour leur abonnement. Cet abonnement est également valable sur tout le réseau TEC. Les personnes ayant le statut BIM/OMNIO voyageront gratuitement.

Ce service a aussi été mis en place dans le cadre de l'accueil de jour organisé par la commune à la Maison de village de Nodebais. Les personnes, pour la quasi-totalité des octogénaires, qui y sont accueillies tous les mardis éprouvent des difficultés à se déplacer. L'intention est de leur proposer un service de transport adéquat et professionnel.

Le mardi 12 janvier dernier, 4 personnes ont déjà pu bénéficier du service et se sont donc rendues à la Maison de village dans des conditions optimales. Elles sont arrivées et reparties ensemble, ce qui a contribué à faciliter le travail de leur animatrice, Madame Chantal Wéry.

Si ce service vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Olivier de Halleux**, Responsable de projet Plan de Cohésion Sociale, au **010 86 83 24** (tous les jours sauf le lundi) ou par email à l'adresse pcs@beauvechain.be.

Taxi Seniors et Taxi Culture

Taxi Seniors est au service des Beauvechinois depuis plus de 24 ans. Le service permet aux seniors de conserver un maximum d'autonomie. Grâce aux bénévoles, le taxi senior est gratuit pour les habitants de Beauvechain. Les contacts humains sont privilégiés, les chauffeurs bénévoles sont à l'écoute, ils réconfortent parfois, sont source de distraction et d'humour aussi, et surtout, ils aident les personnes qui font appel à ce Taxi Seniors!

Taxi Seniors de Beauvechain, un seul numéro : Madame Jeannine Leblanc – 0495 51 60 02

Taxi Culture est un nouveau service du Centre Culturel de la Vallée de la Nethen. Si vous avez réservé votre place pour un spectacle du CCVN et que vous avez des difficultés pour vous déplacer, le Taxi Culture peut vous dépanner!

Plus d'informations au 010 86 64 04.



... Cadre de vie

●●● BetterStreet : la solution collaborative de gestion de l'espace et des bâtiments publics qui vous facilite la vie

En février 2015, la commune a décidé d'utiliser « BetterStreet ». Il s'agit d'un nouveau service qui va vous permettre de facilement signaler un souci dans l'espace public : nid de poule, borne cassée, dépôt sauvage, lampe défectueuse, etc.

Fin septembre 2015, un article a été publié sur le site internet communal ainsi que dans le bulletin informant la population de l'existence de ce nouveau service. L'utilisation de l'application par les citoyens reste relativement marginale (4% des signalements, seulement 26 entrées) car la population n'a peut-être pas été suffisamment informée de son existence.

L'utilisation de BetterStreet en interne représente donc la majeure partie des signalements.

❑ **En une année, 658 signalements ont été recensés. 511 ont été résolus (78%), les 147 restants se répartissent comme suit :**

- 71 signalements ouverts ;
- 31 signalements supprimés (il s'agissait de tests internes) ;
- 18 signalements en traitement ;
- 14 signalements planifiés.

Les signalements ouverts sont majoritaires : il s'agit là en grande partie de signalements internes qui portent sur des « plus gros » travaux ou des aménagements à réaliser dans un délai plus long.

En pratique

Si vous disposez d'un smartphone, rien de plus facile : après avoir téléchargé gratuitement l'application « BetterStreet », il vous suffit de créer un compte citoyen en renseignant votre nom, prénom et adresse email. Une fois l'application téléchargée, il suffit de signaler le problème en prenant une photo. Celle-ci sera automatiquement géo-localisée et transmise au service compétent.

Vous ne possédez pas de smartphone ? Pas de soucis, rendez-vous sur <http://www.betterstreet.org>, sélectionnez votre commune et cliquez sur « nouvelle entrée ». Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.

Que puis-je signaler ?

Il est important de signaler un problème dans l'une des catégories disponibles. Une utilisation en bon père de famille est requise afin de ne pas submerger le service technique avec des demandes non pertinentes. Ainsi tout problème lié à du stationnement, des petits problèmes de propreté (une cannette abandonnée), ou qui s'apparente à de la délation seront proscrits ou supprimés.



Ci-dessous une liste (non exhaustive) des signalements acceptables et non acceptables.

ACCEPTABLE 😊	PAS ACCEPTABLE ☹️
Arbre – espace vert	Collecte des déchets
Dépôt clandestin	Pollution
Egouttage	Stationnement illégal
Graffiti – vandalisme	Espace privé d'un voisin
Mobilier – éclairage urbain	Un mégot de cigarette isolé
Nid de poule	Une déjection canine isolée
Route – trottoir	Photo d'une personne
Terrain de jeu	Photo d'une plaque d'immatriculation

L'intervention sera-t-elle plus rapide ?

Les ressources techniques dont la commune dispose restent inchangées. De plus, la réalisation de certains travaux peut prendre du temps et/ou nécessiter l'intervention d'une tierce partie. Nous ne pouvons donc vous garantir de réparer plus vite mais nous nous engageons à travers cette solution à mieux et plus communiquer avec vous.



CONSEIL MAYA N°12

« Tic tac, tic tac... le printemps pointe tout doucement son nez ! Ouille ouille... j'ai oublié de semer mon pré fleuri... Ce n'est pas grave le mois d'avril est aussi un mois qui correspond aux semis ! Attention les variétés horticoles sont jolies mais stériles... »



●●● Taille des haies : soyons citoyen dans nos jardins !



Chaque citoyen se doit de veiller à ce que ses plantations ne constituent pas une gêne ou un danger pour autrui.

□ Le Règlement Général de Police (Art. 27 et 161) prévoit notamment que :

- Tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées, élaguées ou retaillées de façon telle qu'aucune branche :
 - ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol ;
 - ne gêne les réseaux aériens d'électricité, de télédistribution ou autres ;
 - ne dépasse sur l'accotement en saillie ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière et l'éclairage public quelle qu'en soit la hauteur.
- Tout contrevenant à cette disposition sera tenu de procéder à l'émondage, l'élagage ou la taille à la première injonction des agents de l'autorité, faute de quoi il sera procédé à cette action par les soins de l'Administration aux frais du contrevenant. Les peines de police restent en outre d'application sans préjudice de l'application d'une sanction administrative.
- Les haies et les buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent avoir en souche une hauteur supérieure à 2 m.
- Les taillis croissant le long des chemins doivent être maintenus en tous temps à 0,5 m au moins de la limite légale des chemins et sentiers.

- Les clôtures de haies vives ou en fil de fer barbelé seront placées en retrait de 0,5 m au moins de la limite légale de la voie publique.
- Les arbres à haute tige doivent être plantés à plus de 2 mètres de la voie publique.
- Il est également rappelé que toute nouvelle clôture ou plantation de haie le long de la voirie doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Collège communal.

□ Quelques conseils :

- L'idéal est de tailler sa haie deux fois par an, en avril-mai et en septembre-octobre.
- Il faut que la base soit plus large que la cime afin de donner de la lumière à l'ensemble des arbustes qui composent la haie.
- Pour les haies de plus de 5 mètres, il est plus aisé et confortable d'utiliser un taille-haie électrique ou thermique, le résultat est aussi plus précis.



... Culture et enseignement

Festival des Arts : 13 et 14 mai 2016

L'envie de vivre un projet artistique incluant les élèves et les enseignants des deux implantations de l'école communale est née en mai 2014.

Les enseignants souhaitent faire vivre à leurs élèves et partager avec eux une expérience artistique unique et folle!

Pour cela, enseignants et élèves se sont formés aux Arts d'expression et ont bénéficié dans leurs classes du coaching d'artistes locaux (Théâtre des 4 Mains, Ecole de Clown de Grez-Doiceau, Maison du Conte de Jodoigne, Maison de la pataphonie).

Ceux-ci vont vous faire vivre une aventure artistique époustouflante au travers d'univers aussi divers que le cirque, le théâtre, le conte, la peinture, ... et bien plus encore!

Réservez dès à présent votre week-end du 13 mai 2016 pour venir soutenir le magnifique projet pédagogique de l'école communale de Beauvechain!

LES ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS
DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE BEAUVECHAIN
PRÉSENTENT

Festival des Arts (bRES)

13 et 14 Mai 2016
PLACE COMMUNALE de Beauvechain

Vendredi
18H : grand apéro FESTIF et Spectacle MUSICAL
20H30 : balade contée au « Carrefour des Lièges »

Samedi
13H30 à 18H : Parcours de Spectacles

4 Mains Centre Culturel de la Vallée de la Nèthien Commune de Beauvechain Fédération Wallonie-Bruxelles Province du Brabant wallon

Édité et imprimé par Agence d'Édition - Graphisme - Beauvechain Belgique S.P.A.

... Vie Pratique

!! La commune de Beauvechain engage !!

Un Directeur pour sa Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Les Sauverdias »,
CDI, temps partiel (3/4), engagement immédiat

Un agent administratif APE pour le Service Enseignement,
CDI, temps plein, engagement immédiat

Candidatures à rentrer pour le 8 avril 2016. Plus d'infos sur www.beauvechain.eu

●●● NOUVEAU! Lettre d'information « Vivre à Beauvechain »

Vous souhaitez recevoir par e-mail les dernières nouvelles de la commune de Beauvechain ?

Abonnez-vous à la newsletter bimensuelle « Vivre à Beauvechain » et restez au courant de l'actualité de la commune : enfance, santé, travaux, aînés, événements, ...

Comment s'inscrire ? Via la page d'accueil du site www.beauvechain.eu ou grâce au formulaire disponible à l'administration. Il vous suffit de nous renseigner vos nom, prénom et adresse mail.

●●● Travaux

Travaux de pose d'un collecteur et d'égouttage à Hamme-Mille

Les travaux sont enfin terminés !

- Maître d'ouvrage : IBW / SPGE
- Entreprise : Entreprises Bourgeois SA, rue du Calvaire, 11btea - 7903 Chapelle-à-Wattines
- Début des travaux : mai 2015
- Montant des travaux : +/- 697.943,40 € TVAC



Aménagement de la rue de Wahenge à Beauvechain

Souvenez-vous : en mars 2013, grâce à un subside de la Province d'un montant de 500.000€, la commune a pu entièrement repaver la rue de Wahenge. Il s'agissait d'un subside octroyé dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine classé.

Un peu plus tard, d'autres travaux à la rue de Wahenge, afin cette fois-ci d'améliorer la mobilité : un chemin cyclable bi-bande. Il a été réalisé dans le prolongement de la rue de Wahenges, jusqu'à la limite communale avec Jodoigne.



10



Il s'agit de deux bandes de béton de 1.10m de large, espacées de 0.8m de terre enherbée. Ceci permet un cheminement cyclable sur une bande, dans les deux sens et une circulation des véhicules agricoles sur la largeur totale des bandes. La longueur de la piste est +/- 320m.

- Montant des travaux : +/- 55.000€. La Province a octroyé un subside à concurrence de 50% du montant des travaux.

Réalisation d'une piste cyclable à Hamme-Mille

Une piste cyclable dans la forêt de Meerdael, le long de la N25, a été construite afin de rejoindre la piste côté flamand vers Leuven. La piste s'étend sur +/- 800m. A partir de la frontière linguistique, la piste est provisoirement aménagée et cyclable, en attendant le projet définitif de la Région flamande qui devrait se réaliser dans le courant 2016.

- Montant des travaux : 191.566,48€. Un subside de la Province couvre 70% du montant total.



●●● Raccordement gratuit au réseau de gaz naturel!



Les primes (conditions d'octroi sur bonplan.ores.net)

ORES, le gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel, vous offre le raccordement standard de votre logement résidentiel, soit une économie de 800€ HTVA (à condition que votre compteur gaz soit mis en service dans les 12 mois suivant l'exécution du raccordement). Vous obtiendrez aussi une prime de 250€ pour

l'installation d'une chaudière à condensation à haut rendement (HR Top) au gaz naturel dans un nouveau logement résidentiel, voire de 400€ si vous décidez de remplacer votre installation de chauffage existante par un système au gaz naturel.

Vérifiez tout de suite si le gaz naturel passe dans votre rue sur bonplan.ores.net ou contactez gratuitement notre conseiller clientèle au 08 00 98 670 pour plus d'informations.



●●● Un grand nettoyage?

Le Grand Nettoyage de Printemps est une action de sensibilisation

à la propreté publique lancée en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions adopté en juillet dernier par le Gouvernement wallon en la matière et baptisé Be WAPP (Wallonie Plus Propre).

Plus de 10.000 citoyens (familles, écoles, entreprises, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, ...) ont participé à la 1^{re} édition du

Grand Nettoyage de Printemps dans 157 communes wallonnes en mars 2015. Cette initiative aura permis de collecter en moyenne 107 sacs de déchets sauvages par commune et de sensibiliser un nombre important de citoyens à la propreté publique.

La Wallonie salue l'enthousiasme et la mobilisation massive des wallons en faveur de la propreté et appelle tous les citoyens à renouveler leur engagement en 2016!

La commune de Beauvechain, avec la collaboration de l'ASBL Action Environnement Beauvechain, participe cette année à l'action qui se déroulera le 16 avril 2016. Les citoyens peuvent s'inscrire auprès de Vincent Bulteau 010 86 83 13 ou environnement@beauvechain.be.

●●● Collecte des déchets ménagers

Attention, depuis ce 1^{er} mars la collecte des déchets ménagers est effectuée par un nouveau collecteur.

Les collecteurs sont désignés pour une période déterminée par marché public auprès de l'Intercommunale du Brabant wallon.

Ce changement implique que l'horaire de la tournée peut être modifié, sortez vos sacs blancs en temps et en heure conformément au Règlement général de police.

☐ Pour rappel :

- les collectes commencent dès 6h du matin;



- prière de sortir vos déchets la veille à partir de 18h;
- poids maximum des sacs poubelles conformes : 15 kg;
- placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.

S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'IBW au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.

Un problème concernant les collectes de déchets ou les bulles à verre? Contactez l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon).
08 00 49 057 (gratuit) - valmat@ibw.be

●●● Parc à conteneur

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres verres plats et pots de fleur.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois!
Au-delà, louez un conteneur.

Carrefour de la Chise, 1315 Incourt
Tél. : 010 84 34 52

HORAIRE D'HIVER :

du 1/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 10h à 17h 15

HORAIRE D'ÉTÉ :

du 1/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 11h à 18h 15 et le samedi de 10h à 17h 15.

JOURS DE FERMETURE :

les dimanches et jours fériés légaux.

Santé

Médecins de garde

Pour savoir qui est le médecin de garde, formez le 010 84 05 55

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www.pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le 09 03 99 000

Mutualités

Mutualité socialiste : sur le parking du Carrefour Market le mardi de 9h à 12h

Mutualité chrétienne : rue des Messes (derrière l'église de Hamme-Mille) le mardi de 13h30 à 16h30

ONE



Consultations ONE (sur rendez-vous) :

- le premier mardi du mois de 9h à 11h30 – Docteur Elise Claus
- le 2^e mardi du mois de 12h30 à 15h – Docteur Maïté De Wan
- le 2^e jeudi du mois de 17h à 18h30 – Docteur Annemie Jong
- le 4^e jeudi du mois de 15h à 17h20 – Docteur Maïté De Wan

Dépistage visuel :

- le mardi 5 avril de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous (pour les enfants entre 18 mois et 3 ans).

Séance massage bébé :

- le 11 avril, 9 mai et 13 juin à 10h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Portage à l'écharpe :

- le lundi 6 juin à 10h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Séance d'information sur le développement psychomoteur :

- le lundi 30 mai à 10h.

Eveil musical :

- un mercredi sur deux pendant l'activité récré-bébé.

Récré-bébé :

- tous les mercredis de 9h30 à 11h30.

Contact : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63

Reprise des permanences de l'Office National des Pensions



Suite à une demande des autorités locales, l'Office des Pensions reprendra ses permanences à Beauvechain à partir du mois de mars 2016, le premier jeudi de chaque mois de 13h00 à 15h00 en la salle des mariages.

Etat civil

BIENVENUE À...

- MARICQ Louis, né le 7 décembre 2015
- BASTIEN Nino, né le 9 décembre 2015
- HENDRIX Laure-Anne, née le 13 décembre 2015
- WÉGRIA Salomé, née le 13 décembre 2015
- CASTANHEIRA Gabriel, né le 15 décembre 2015
- VAN MIEGROET Hugo, né le 16 décembre 2015
- CLAESSENS Elouan, né le 22 décembre 2015
- ARENAS VANCRAEYNEST Paul, né le 28 décembre 2015
- KASMI Souleymane, né le 30 décembre 2015
- STEYT Lucien-Baptiste, né le 1^{er} janvier 2016
- HERBERT Marcus, né le 3 janvier 2016
- LOETENS Hugo, né le 4 janvier 2016
- LAHACHE Chiara, née le 6 janvier 2016
- EVRARD Lucine, née le 7 janvier 2016
- DEBOODT HU Liam, né le 8 janvier 2016
- KEULEMANS Ayden, né le 23 janvier 2016
- FRANCIS RENQUET Louis, né le 31 janvier 2016
- LANGEN Lou, né le 1^{er} février 2016
- PRINCE Ella, née le 2 février 2016
- HANOTEAU Manon, née le 5 février 2016
- POCHET Maxime, né le 18 février 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- DEPAS Francis, le 16 décembre 2015
- JACOB Raymonde, le 22 décembre 2015
- DECOSTER Paul, le 27 décembre 2015
- MOREAU Jules, le 28 décembre 2015
- DE DECKER Roger, le 10 janvier 2016
- COPPENS Alain, le 14 janvier 2016
- CNOPS Georgius, le 15 janvier 2016
- SAUVAGE Marie, le 17 janvier 2016
- LELIÈVRE Ida, le 9 février 2016
- COPPENS Lodewijk, le 11 février 2016
- ADAMCZYCK Armand, le 13 février 2016
- STROOBANTS Léa, le 13 février 2016
- JAL Ruphin, le 11 mars 2016

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

- Sébastien Kersten et Marie Lambret, le 12 février 2016
- Pierre Van Herck et Sophie Plater-Zyberk, le 27 février 2016

Si vous êtes à la recherche d'un STAGE durant les vacances d'été pour vos enfants âgés de 2,5 ans à 18 ans, une brochure reprenant toutes les activités prévues durant les grandes vacances sera à votre disposition à la commune ou téléchargeable sur le site www.beauvechain.eu à partir du mois d'avril.

Loisirs, Sport & Jeunesse



●●● Accueil de vacances à Beauvechain

Trois périodes d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans sont organisées au sein de l'école communale, implantation de La Bruyère, rue de l'Ecole 1 à Beauvechain.

▶ Accueil de vacances organisé avec l'ISBW du 4 au 22 juillet 2016

INSCRIPTION à la semaine du 15 mai au 3 juin 2016 via un formulaire en ligne sur le site Internet www.isbw.be. Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet, l'inscription est possible par téléphone au 081 62 27 75.

Attention ! Le nombre de places est limité !

HORAIRE : Activités : de 9h00 à 16h00

Garderie : de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h

Un accueil est possible à partir de 6h et jusqu'à 22h sur présentation d'une attestation de l'employeur des deux parents.

TARIFS : La semaine : 25€ pour le 1^{er} enfant, 20€ pour 2^e, 15€ pour le 3^e et les suivants.

Garderie de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€ par période.

▶ Plaines communales de vacances du 25 juillet au 12 août 2016

L'accueil est centré sur l'enfant et s'appuie sur un projet pédagogique attentif à son bien-être. Il répond au code de qualité de l'ONE.

HORAIRE : Activités : de 9h00 à 16h00

Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 16h à 18h00

TARIFS GARDERIES COMPRISES :

Pour les enfants de la commune :

- Forfait de 32€ la semaine
- A partir du 2^e enfant : forfait de 25€ la semaine

Pour les non-résidents de la commune :

- Forfait de 40€ la semaine
- A partir du 2^e enfant : forfait de 35€ la semaine

INSCRIPTION à la semaine, du 28 mars au 1^{er} juin 2016 au plus tard.

Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site Internet www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale.

Après avoir envoyé les documents d'inscription, vous recevrez une demande de paiement vous précisant le montant à payer ainsi que le numéro de compte et le délai pour effectuer le paiement.

Le nombre de places étant limité, une fois le paiement enregistré, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

▶ Semaine Culture et Sport du 16 au 19 août 2016

En partenariat avec le Centre Culturel de la Vallée de la Néthen, l'Adeps pour l'action « Eté Sport » et certaines associations sportives, culturelles et environnementales.

Semaine sur le thème de la culture :

Pour les enfants âgés de **8 à 12 ans** : découverte des arts plastiques en collaboration avec des artistes et artisans : photo, sculpture, peinture, ...

Semaine sur le thème sur sport :

Pour les enfants de **6 à 12 ans** : initiation au football, au judo, au tennis de table et à la danse avec le soutien de l'Adeps et de l'opération « Eté Sport ».

TARIF :

- 25€ la semaine, garderies comprises.

INSCRIPTION du 28 mars au 1^{er} juin 2016 au plus tard.

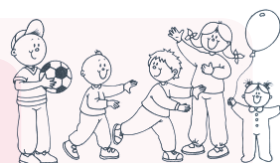
Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site Internet www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale.

Après avoir envoyé les documents d'inscription, vous recevrez une demande de paiement vous précisant le montant à payer ainsi que le numéro de compte et le délai pour effectuer le paiement.

Le nombre de places étant limité, une fois le paiement enregistré, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Peut être obtenu auprès d'Annabelle DUMONT, Coordinatrice ATL au 010 86 83 17 (tous les jours sauf le lundi) ou via l'adresse mail extrascolaire@beauvechain.be.



●●● Le Point Jeunesse, un guichet pour les jeunes



Le Point Jeunesse vous emmène toujours plus loin

☐ Activités gratuites pour les 12-25 ans!

QUAND?	QUOI?	QUI?	OÙ?
22 et 23 avril 2016 de 18h à 21h	Deux soirées d'initiation à l'improvisation théâtrale!	À partir de 12 ans	Théâtre des 4 mains
16 et 23 avril 2016 de 15h à 16h30	Atelier d'initiation à la musique électronique (MAO)	De 12 à 18 ans	Musicaction
14, 21, 28 septembre et 5 octobre 2016 de 14h à 17h	Cours théoriques de conduite automobile : décroche ton permis du premier coup!	À partir de 16 ans et demi	Vert Galant
12, 19, 26 octobre et 9, 16, 23 novembre 2016 de 14h à 17h	Comment parer une éventuelle agression? Découvre le Self-Défense!	À partir de 14 ans	Vert Galant
3 et 4 novembre 2016 de 14h à 17h	Tu souhaites apprendre à graffer avec un pro? Participe à l'atelier découverte Graffiti!	À partir de 12 ans	Lieu de tag à définir
Vacances de Pâques, été ou Toussaint	Passe ton brevet d'animateur en Centre de Vacances grâce au Point Jeunesse!	A partir de 16 ans	Centre de formation de l'ASBL Coala

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Annabelle Dumont, 010/ 86 83 17, extrascolaire@beauvechain.be

Le Point Jeunesse est établi dans les locaux du Centre Culturel de la Vallée de la Néthen (Rue Auguste Goemans, 20A - 1320 Hamme-Mille) 010 45 85 33

pointjeunessebeauvechain@beauvechain.be

Rejoins également le Point Jeunesse sur Facebook (www.facebook.com/pointjeunessebeauvechain)



●●● Agenda

● Culture ● Enfance/Jeunesse ● Citoyenneté ● Divers ● Sport ● Nature

Délibère-toi!

Tu as entre 14 et 20 ans, tu rêves d'être boulanger, pompier, vétérinaire... ? Tu hésites encore, alors inscris-toi sur « www.deliberetoi.be », ces métiers n'auront plus de secrets pour toi. La commune de Beauvechain a décidé de participer cette année au projet « Délibère-toi ! » lancé par la Province du Brabant wallon en collaboration avec l'ASBL « la Chaloupe ». Ce projet a pour ambition de proposer aux jeunes âgés de 14 à 20 ans des stages dans toute la Province du Brabant wallon (dont Beauvechain) durant la période des délibérations du 20 au 30 juin 2016.

Ces stages peuvent aussi bien se passer en milieu professionnel qu'en milieu associatif local sous forme de volontariat, de formations ou de sensibilisation aux métiers.

Toutes les informations et inscriptions relatives aux stages proposés s'effectuent via le site internet prévu à cet effet.

Campagne de dératisation

La société Insectira effectuera les 28 et 29 avril prochains le traitement de tous les bâtiments communaux et des habitations privées (gratuit sur simple demande au Service Travaux au 010 86 83 32 ou par mail travaux@beauvechain.be). La société fournira gratuitement les produits nécessaires.



Don de sang

Au Vert Galant, les 5 et 12 janvier 2016 de 16h à 19h30.



Brevet du cycliste

Les cours auront lieu de mars à mai et seront couronnés par une évaluation le 20 mai (école Caritas et EFACF) et le 26 mai 2016 (école communale, deux implantations).

Une grande promenade réunissant tous les enfants fraîchement brevetés sera organisée le 30 juin 2016 pour leur faire découvrir les chemins de traverse qui relient les différents villages de l'entité. La journée se clôturera par la remise des brevets aux enfants.

PLUS D'INFORMATIONS :

Vincent Bulteau - 010 86 83 13 - environnement@beauvechain.be



Tour'in Photo Challenge

Sur une période de temps limitée, réaliser des prises de vues sur un thème tiré au sort.

Challenge réservé aux habitants de l'entité de Beauvechain (Beauvechain, L'Ecluse, Hamme-Mille, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse).

Nombreux prix. Nombre de participants limité.

Renseignement, règlement et inscriptions sur le site de l'atelier de l'image : <http://jpfx31.wix.com/atelim>

QUAND ? Le 15 mai 2016 de 14h à 18h30

PLUS D'INFORMATIONS : Jean-Pierre Fourneaux 0487 92 83 33



10^e collecte de vélos

Ce **samedi 23 avril 2016**, les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets rassemblées au sein de la COPIDEC, organisent leur 10^e collecte de vélos. Les enfants et leurs parents sont invités à se rendre au parc à conteneur le plus proche pour y laisser un vélo dont ils n'ont plus l'utilité mais qui peut encore servir à d'autres. Ces vélos seront remis à différentes associations : ateliers de réparation de vélos, associations de promotion de la pratique du vélo, CPAS, autres associations locales.

Pour les Intercommunales, cette collecte est l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets et du réemploi.

QUAND ? Le samedi 23 avril 2016

OÙ ? dans les parcs à conteneurs de l'IBW

Maison communale

Place communale, 3 - 1320 Beauvechain

Tél. : 010 86 83 00 - Fax : 010 86 83 01

Email : info@beauvechain.be

Web : www.beauvechain.eu

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

PERMANENCES

- *Population et Etat civil* : vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.
- *Urbanisme et Environnement* : vendredi de 17 à 19h sur rendez-vous. Le service travaille à bureaux fermés le mardi.

Contacts

Accueil : 010 86 83 00

Directeur général (secrétaire communal) : 010 86 83 02

Directeur financier (receveur communal) : 010 86 83 03

Directeur administratif : 010 86 83 18

Directeur des services techniques : 010 86 83 36

Affaires générales : 010 86 83 06

Cohésion sociale, aînés, citoyenneté : 010 86 83 24

Communication : 010 86 83 28

Energie : 010 86 83 15

Enfance, ATL, Jeunesse et Sport : 010 86 83 17

Enseignement : 010 86 83 11

Environnement : 010 86 83 13

Finances, taxes : 010 86 83 05

Gardien de la paix : 010 86 83 08

Location de salles : 010 86 83 11

Logement : 010 86 83 10

Personnel : 010 86 83 11

Population/état civil : 010 86 83 19

Travaux : 010 86 83 32

Urbanisme : 010 86 83 12

CPAS : 010 86 83 40

ALE : 010 86 83 45

Maison communale d'accueil de l'enfance
« Les Sauverdias » : 010 86 83 50

Ecole communale,

implantation de La Bruyère : 010 86 07 41

implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09

Centre Culturel de la Vallée de la Nethen : 010 86 64 04

Numéros d'urgence

100 : Urgences et Pompiers

112 : Numéro européen d'appel en cas d'accident ou d'agression

101 : Police Fédérale, accidents de la route sans blessés

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116.000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE :
le lundi 28 mars, le jeudi 5 et le lundi 16 mai 2016.

